

CREANCIER : CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE DE FRANCE

SAISI : Monsieur Moché MARCIANO et Madame Carole MARCIANO

AVOCAT POURSUIVANT : SELARL DREYFUS - FONTANA intervenant par Maître Lucas DREYFUS

AUDIENCE D'ORIENTATION : 21 SEPTEMBRE 2017 à 9H30

DIRE

L'an deux mille dix-sept et le

Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS et par devant nous Greffier,

A comparu, la **SELARL DREYFUS - FONTANA intervenant par Maître Lucas DREYFUS**, avocat au Barreau de Paris, 52, boulevard Emile Augier 75116 PARIS, et celui de :

LA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE DE FRANCE

Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 1.476.294.680 €, ayant pour numéro unique d'identification : 382 900 942 RCS PARIS, dont le siège social est situé 19 rue du Louvre – 75001 PARIS, représentée par :

Madame Kristell FLE-COSSON

Agissant sur délégation de pouvoir en date du 4 janvier 2016

Agissant en qualité de directeur adjoint Recouvrement et contentions Banque de Détail.

poursuivant la présente vente,

Lequel a dit qu'il entend compléter comme suit le cahier des conditions de vente qui précède.

La SCP LAUDE DESSARD, huissiers de justice associés à PARIS, ayant dressé le procès-verbal descriptif le 5 mai 2017, a indiqué que le bien immobilier saisi est occupé par Madame Marie-Laure ROBINEAU.

Elle indique qu'elle serait locataire depuis le 1^{er} août 2015 et règle un loyer mensuel de 2.400 € se décomposant en 2.150 € pour le logement charges comprises et 250 € pour le box

Elle fournit à l'appui de ces déclarations :

- Copie du virement permanent mis en place par ses soins à compter du 3 mars 2015
- Copie des conditions générales fait à Paris le 13 juillet 2015
- note de frais, commissions et honoraires

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de l'occupation des biens saisis sans recours contre le créancier poursuivant la vente.

Et Maître Lucas DREYFUS, a signé avec nous, Greffier, sous toutes réserves.